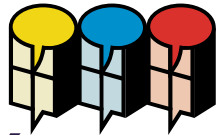


DANS LE CADRE DE LILLE 3000 « FIESTA », RESO ASSO METRO LANCE  
POUR LA 24<sup>ÈME</sup> EDITION DES « FENETRES QUI PARLENT »

**UN APPEL A CANDIDATURES**

AUPRES DE COLLECTIFS PLURIDISCIPLINAIRES ET D'ARTISTES  
DES ARTS VIVANTS (DANSE, MUSIQUE, CHANT, SPECTACLE),  
POUR DES INSTALLATIONS PERFORMATIVES ARTISTIQUES  
EN PARTENARIAT AVEC UN·E ARTISTE PLASTICIEN·NE  
À REALISER DU 3 MAI AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2025  
DANS PLUSIEURS VILLES ET QUARTIERS  
DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE



## INTRODUCTION A L'ACTION « LES FENETRES QUI PARLENT »

Depuis 1999, **Réso Asso Métro** est un collectif d'associations d'habitants de la métropole lilloise qui partage et cultive simplement des valeurs : l'ouverture culturelle, la convivialité et la participation à la vie locale. «**Les fenêtres qui parlent**» [1], action menée collectivement depuis 2002, est un moment emblématique représentatif de la philosophie du réseau ([1], [2] : voir p.6).

La philosophie de l'action **fenêtres qui parlent** est d'utiliser sa fenêtre pour dire, montrer, faire savoir ; c'est une pratique culturelle des villes du Nord qui change le quotidien.

La fenêtre est en effet la frontière entre le public et le privé, c'est l'espace de dialogue entre l'intérieur et l'extérieur. L'opération **fenêtres qui parlent** permet ainsi de donner un caractère particulier à de nombreuses rues de la métropole lilloise en associant des habitants, des artistes et des fenêtres, conviés à se rencontrer lors des moments insolites et conviviaux.

Chaque année, de nombreux artistes s'engagent volontairement dans cette action collective. Pour l'édition *extraordinaire* « **Fiesta** », des interventions performatives artistiques viendront sublimer des espaces identifiés de plusieurs villes et quartiers de la métropole lilloise dans le cadre de leur participation aux **fenêtres qui parlent**, en articulations de leur « temps forts » [2] : moments de rassemblement aux multiples formes : convivialité, déambulation, visite guidée... En 2025, aux côtés de la commission artistique et de ses coordinateurs opérationnels, des **groupements d'artistes** des arts vivants, visuels et plastiques sont ainsi invités à réaliser des installations performatives revendiquant un « droit à la fête » en célébrant tant les traditions historiques que le multiculturalisme, sans oublier l'attachement aux valeurs du réseau.

## LIEN AVEC LILLE3000 « FIESTA »

La 24<sup>ème</sup> édition des **fenêtres qui parlent** est placée sous le signe de la **fête** en partenariat avec **lille3000 « Fiesta »**. En plus des contenus habituels des **fenêtres qui parlent** (oeuvres aux fenêtres, créations *in situ* et animations lors des temps forts - identifiées par les organisateurs et habitants des quartiers participants), des « **installations performatives** » supplémentaires seront proposées en concertation avec chacun des (jusqu'à) 12 quartiers ou villes participants.

Ces « installations performatives » sont imaginées en points d'orgue des temps forts dans lesquels elles s'inscriront, et s'incarneront en amont et en aval dans les espaces identifiés par la réalisation *in situ* de supports visuels grâce à l'intervention associée d'un.e artiste visuel.le.

Une unique « installation performative » étant réalisable sur chaque secteur, les groupements d'artistes sont invités à **décliner leur intervention sur 3 à 6 temps forts**, proposant ainsi des **variantes d'interventions** pensées à la fois **sérielles et adaptées** aux spécificités culturelles et contraintes spatiales de chaque lieu.

## « LA FÊTE, C'EST DU SÉRIEUX ! »

En déclinant le thème « Fiesta » avec l'intitulé « La fête, c'est du sérieux », Réso Asso Métro souhaite ainsi **valoriser et célébrer** autant les **traditions locales** que les **multiples cultures** présentes dans les villes et quartiers participants, joyeux brassage pour partie issue de l'histoire du travail de notre région (les immigrations passées du secteur industriel comme les échanges internationaux contemporains) et qui fondent leur identité vivante, ceci à l'occasion de **performances artistiques et participatives** mobilisant les publics en présence, en mêlant arts visuels, danse, chant, musique ou encore spectacle.

Ces patrimoines **immatériels**, pour partie disponibles et à recueillir grâce à l'appui d'acteurs ressources locaux et du référent technique (récits des habitants, identification des rites festifs et célébrations rythmant leurs modes de vie, etc.) **se matérialiseront** lors de ces *happenings* artistiques dans les espaces publics, communs ou associatifs déterminés collégalement.

## **APPEL A CANDIDATURE POUR DES « INSTALLATIONS PERFORMATIVES ARTISTIQUES »** **→ VOLET ARTS VIVANTS (DANSE, MUSIQUE, CHANT, SPECTACLE)**

Sont invités à candidater **les collectifs pluridisciplinaires et artistes des arts vivants** (danse, musique, chant, spectacle) en capacité de fournir une facture légale comportant leur numéro d'identification SIRET ou leur numéro d'ordre en cas d'affiliation au régime artiste-auteur de la Maison des Artistes, aptes à la mise en oeuvre de 3 à 6 « installations performatives » du 3 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025, en lien au référent technique de la commission artistique de Réso Asso Métro.

**La nature des performances** réalisées dans le contexte de ces installations artistiques reste libre, en devant toutefois **souscrire au thème « Fiesta »** (ses valeurs comme celles du réseau), **s'inscrire dans au moins 2 des 4 disciplines** mentionnées (ex: danse + chant), être **imaginées en conformité** des critères de représentation dans les **espaces** (parfois publics) déterminés et **en association à l'oeuvre d'un artiste visuel.le** (ou plasticien·ne) préalablement désigné·e\* comme au **temps fort** imaginé par les organisateurs sur chacun des secteurs.

A noter qu'une attention particulière sera portée à la prise en compte de la participation des publics à la performance, en amont (ex: recueil de paroles) ou lors du temps fort (ex: chorale).

\* La sélection de l'artiste visuel.le (ou plasticien·ne) auquel ou à laquelle les Artistes des arts vivants seront associées fera suite aux dépôts de candidatures relatifs au volet « arts visuels et plastiques » du même appel à candidature.

## CONDITIONS GENERALES DE L'APPEL A CANDIDATURE

Collectifs pluridisciplinaires et artistes des arts vivants (danse, musique, chant, spectacle) candidats à sélection seront ci-après désignés par la mention « (l')Artiste ».

- **L'oeuvre**

Sera demandée à l'Artiste une déclinaison de 3 à 6 oeuvres d'arts vivants sous forme de performances dans le cadre d'installations performatives artistique réalisées *in situ*.

Chaque oeuvre constituera une variante d'un dispositif d'ensemble, capable de s'adapter aux cultures représentées et contraintes locales dans les villes et quartiers participants. Bien que durée de performance pour chaque oeuvre n'est pas prédéfinie, la commission artistique recommande une durée minimale de 15 min.

- **Définition du support d'intervention**

Les performances de l'Artiste prendront place dans des « espaces » de différentes natures (publics, associatifs, communs), principalement extérieurs, couverts ou non, et en lien avec l'oeuvre visuelle, graphique ou plastique, de l'artiste associé·e.

→ ces espaces ne disposeront pas systématiquement de point de raccordement électrique. Le choix et aussi l'attribution de ces « espaces » seront effectués en accord entre l'Artiste, les organisateurs de chacun des secteurs, le référent technique de la commission artistique et l'artiste visuel.le (ou plasticien·ne) préalablement désigné·e.

- **Présence lors des temps forts**

Du fait de la nature de l'oeuvre (performances lors des temps forts **fenêtres qui parlent** des secteurs impliqués), l'Artiste s'engage à être présent à l'ensemble des temps forts performés.

A ce stade, les dates de performances identifiées sont les : 7\*\*, 10, 16, 17, 18, 24, 25 mai.

→ les dates d'intervention et quartiers et villes participants définitifs seront transmis dans le cahier des charge remis aux Artistes sélectionné·es.

\*\* La présence ou l'intervention de tous les Artistes pourrait être requise le 7 mai (inauguration).

- **Indemnité de prestation**

L'Artiste recevra une rémunération forfaitaire de 650 € TTC par oeuvre (soit 1950€ TTC pour la réalisation de 3 performances, jusqu'à 3900€ TTC pour 6 performances) comprenant :

- La prestation en tant que telle ;
- L'ensemble des frais liés à la prestation, sans supplément possible ;
- La cession à Réso Asso Métro des droits de captation et diffusion de l'oeuvre (en vue de sa valorisation par le biais d'un objet qui sera remis aux habitants et artistes ayant participé à l'édition 2025 des **fenêtres qui parlent**)

Une facture en bonne et due forme sera exigée en vue de l'indemnisation de l'Artiste.

- **Nature du candidat**

- L'Artiste doit avoir une pratique artistique appartenant aux champs du présent appel.
- L'Artiste devra avoir à son actif une production en lien avec sa proposition et être en mesure de s'impliquer pleinement dans sa création artistique.
- L'Artiste devra être titulaire d'un numéro SIRET ou être inscrit à la Maison des Artistes.
- L'Artiste devra avoir la possibilité de se rendre sur l'ensemble des sites sélectionnés.
- L'Artiste sera physiquement apte à la création et la mise en oeuvre des interventions.

- **Dossier de candidature**

Chaque Artiste devra transmettre un dossier de candidature dans lequel devra figurer :

- Une note d'intention précisant les motivations de l'Artiste, présentant ses intentions artistiques, son interprétation de la thématique abordée comme des valeurs mentionnées, et les modalités de prestation envisagées lors des temps forts.  
Les intentions artistiques peuvent être accompagnées (sans obligation) de documents ou supports qui pourraient appuyer la candidature de l'Artiste.
- Un dossier présentant une sélection de productions illustrant la démarche de l'Artiste.
- Un (ou un ensemble de) curriculum vitae
- La fiche de renseignements du dossier de candidature ci-jointe.

**Les documents devront être transmis au plus tard le 28 janvier 2025 par voie électronique sous format .pdf au référent technique à : [fqp@supraarchi.com](mailto:fqp@supraarchi.com)**

- **Rencontre**

Une rencontre est prévue à Lille avec l'ensemble des Artistes retenus courant février 2025 afin d'arrêter les modalités techniques et d'organisation des oeuvres **fenêtres qui parlent** «Fiesta», et de convenir des associations entre artistes et répartitions des sites accueillant les oeuvres. Par la suite, l'Artiste sera invité à découvrir les sites attribués en présence des organisateurs et du référent technique de la commission artistique, lors d'un rendez-vous commun.

- **Envoi de l'esquisse de l'intervention située par oeuvre**

Une esquisse finale de la proposition située par oeuvre (un ou plusieurs schéma(s) explicatif(s) accompagné(s) d'un court texte) sera à envoyer aux mêmes modalités avant le **9 mars 2025**.

- **Montage / démontage**

L'oeuvre d'arts vivants étant éphémère, montage et démontage s'effectueront le jour même.

- **Convention et réalisation**

Les artistes sélectionné·es en seront informé·es par Réso Asso Métro le **5 février 2025**, qui leur adressera une convention à signer ainsi qu'un cahier des charges exhaustif.

Cette convention pourra être résiliée en cas de non-respect des engagements de l'Artiste et cela sans droit d'obtention de tout ou partie des indemnités.

[1] Quelques exemples de « Fenêtres qui parlent » et « créations in situ » en métropole lilloise



[2] Performances « La Faille » et « La Centrale » lors des « temps forts » quartiers de 2022



## DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 28 janvier 2025 à minuit

Merci d'envoyer cette fiche complétée et signée et de faire parvenir les pièces précisées à l'article « Dossier de candidature » des Conditions Générales à : [fap@supraarchi.com](mailto:fap@supraarchi.com)  
Merci d'utiliser cette même adresse pour vos demandes de précisions ou autres questions.

Après examen des candidatures, la commission artistique de Réso Asso Métro informera, par l'intermédiaire de son référent technique, les artistes sélectionnés d'ici le **5 février 2025**.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Dénomination du collectif représenté : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Ville\* : \_\_\_\_\_ Pays\* : \_\_\_\_\_

Tel. Fixe : \_\_\_\_\_ Tel. Portable\* : \_\_\_\_\_

Courriel @ : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

N° SIRET ou Maison des artistes : \_\_\_\_\_

\* mentions obligatoires

Je soussigné·e (Prénom, NOM) \_\_\_\_\_  
déclare me porter candidat·e pour réaliser \_\_\_ (indiquer un chiffre entre 3 et 6 inclus\*\*) performances d'arts vivants réalisées dans le cadre d'installations performatives artistiques *in situ* à l'occasion de la 24<sup>ème</sup> édition des **fenêtres qui parlent** « Fiesta » en connaissance et acceptation des conditions générales établies dans l'appel à candidature joint.

\*\* Réso Asso Métro se réserve le droit de proposer un nombre alternatif à celui demandé

Date :

Mention manuscrite « lu et approuvé » :

Signature :